

DATE: 24/12/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021_134

**TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS ENTRE LES 27 ET 28
DECEMBRE 2021**

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus et forme pédiatrique) **les 27 et 28 décembre.**

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE
- II) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- III) POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN
- IV) POINT D'ATTENTION SUR LES MODALITES DE LA VACCINATION PEDIATRIQUE

I. MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES ENTRE LES 27 ET 28 DECEMBRE

Professionnels de ville et structures habilités à commander :

Le [portail de télé-déclaration](#) sera ouvert **du lundi 27 décembre 8h au mardi 28 décembre à 23h** selon les modalités suivantes :

- Ouverture à la commande des vaccins **Moderna et Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus)** : pour les pharmaciens, médecins, IDE, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, services de santé du travail (SST), laboratoires de biologie médicale (LBM), les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP), les centres de santé (CDS), les EHPAD, les résidences autonomes, les USLD, ainsi que les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ;
- Ouverture à la commande du vaccin **Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus)** également pour les services de santé universitaires (SSU) ;
- Ouverture à la commande du vaccin **Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique)** pour les médecins ainsi que les services de protection maternelle et infantile (PMI).

Le nombre de flacons ouverts à la commande par vaccin et type d'effecteur est prévu comme suit :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers, Sages-femmes et chirurgiens- dentistes	MSP, CDS, LBM	FAM, MAS, EHPAD, USLD, résidences autonomes et SST	SSU	PMI
Nombre de flacons Moderna	Nombre de flacons de vaccins non limité pour ces types d'effecteurs, <u>tout en veillant bien à ne pas constituer de stocks non utilisés.</u>					Non ouvert à la commande	
Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme Adulte	1 flacon	2 flacons	1 flacon	5 flacons	15 flacons	15 flacons	Non ouvert à la commande
Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme pédiatrique	1 flacon	Non ouvert à la commande					2 flacons

Précisions sur l'ouverture à la commande du vaccin Pfizer BioNTech – forme 12 ans et plus :

La limitation du nombre de flacons Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) pouvant être commandé par effecteur résulte des commandes ainsi que des livraisons Pfizer-BioNTech de ces dernières semaines – plus de 3,2 millions de doses ont été commandées la semaine du 29 novembre, plus de 3,5 millions la semaine du 6 décembre, plus de 1,1 million la semaine du 13 décembre et plus de 1 million la semaine du 20 décembre. Les doses ont été envoyées, que ce soit en vaccin Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) ou Moderna afin de permettre aux professionnels de ville d'injecter massivement durant cette phase d'accélération de la campagne vaccinale.

Il est rappelé aux officines qu'elles ne peuvent pas refuser de prendre la commande des services de santé du travail (SST ou SPST), car ces derniers ont toujours le droit de commander des flacons via leur officine de référence à travers le portail de commande.

Les EHPAD, USLD et résidences autonomes seront également autorisés à commander, dans le cadre de leur campagne de rappels, jusqu'à quinze flacons de vaccins Pfizer-BioNTech, pour la vaccination de leurs résidents, et autant de flacons de vaccins Moderna qu'ils le souhaiteront, pour la vaccination de leurs professionnels, et en veillant à ne pas constituer de stocks non utilisés.

Les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#). Les infirmiers, les LBM, les SSU, les SST, les CDS, les MSP, les FAM et les MAS sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Il est également rappelé aux officines qu'elles doivent bien confirmer les quantités demandées par les professionnels de santé qui leur sont rattachés avant de passer commande.

Importance de la bonne utilisation des flacons :

Dans le contexte actuel d'accélération de la campagne de vaccination, nous devons collectivement nous mobiliser afin de minimiser les pertes de doses et la constitution de stocks dormants. Nous vous demandons donc d'extraire un maximum de doses dans chaque flacon (7 doses pour Pfizer-BioNTech pour sa forme 12 ans et plus, 12 doses pour Moderna en doses pleines et jusqu'à 24 pour les demi-doses Moderna en rappel) et de ne pas commander au-delà de ce que vous estimez possible d'injecter. Le nombre de doses dans un flacon Pfizer-BioNTech pédiatrique est de 10.

Précisions sur l'utilisation du vaccin Moderna dans la campagne de rappel

Il est rappelé aux professionnels de santé que depuis l'avis de la HAS du 5 novembre dernier, il est à nouveau possible d'effectuer les rappels Moderna, en demi-dose. Cet avis est motivé par la décision de l'EMA du 25 octobre dernier qui autorise les rappels de Moderna selon cette modalité. Il est également rappelé qu'à la suite de l'avis de la HAS du 5 novembre, il est désormais recommandé de privilégier la vaccination à l'aide du vaccin Pfizer-BioNTech, lorsque celui-ci est disponible, pour les personnes âgées de moins de 30 ans, qu'il s'agisse des primo-vaccinations ou des rappels.

Il est également rappelé que les deux vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech disposent d'un excellent profil de sécurité et d'une grande efficacité. Les deux vaccins doivent être utilisés afin d'assurer l'accélération de la campagne de rappel.

Dates de livraison en officine : l'ensemble des flacons de vaccins Pfizer-BioNTech – que ce soit sous sa forme 12 ans et plus ou pédiatrique - et Moderna commandés la semaine du 27 décembre arriveront dans les officines entre le 7 et 11 janvier.

Les rendez-vous de vaccination peuvent être prépositionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison. Nous insistons sur le respect de cette règle de bonne pratique.

Par ailleurs, d'une manière générale, il est rappelé la nécessité pour les femmes enceintes de se faire vacciner, en primo-injection et en rappel.

Nous vous rappelons également que la co-vaccination grippe Covid-19 est possible, notamment pour les personnes âgées de plus de 65 ans et nous vous invitons à poser la question aux personnes qui se présentent à l'officine.

II. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Les flacons de vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna commandés les 20 et 21 décembre seront livrés en officine **entre le vendredi 31 et le mardi 4 janvier**.

L'ensemble des commandes passées en Moderna et Pfizer-BioNTech seront honorées.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Moderna, Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) et Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique) sera envoyé le **vendredi 24 décembre** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (volumes qui leur sont destinés). La confirmation de commande correspondra au nombre de flacons retenus pour la commande, une demande de modification ne sera pas possible.

III. POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN

Quel que soit le vaccin, nous vous recommandons de bien consulter les étiquettes de péremption et **les dates limites d'administration** sur le flacon avant toute injection.

Cas particulier des flacons de vaccins Pfizer-BioNTech 12 ans et + :

Nous vous rappelons que suite à une modification de l'AMM relative à la durée de conservation des flacons à -90°C/-60°C, **les flacons ayant une étiquette mentionnant une date de péremption ANTERIEURE au 1^{er} avril 2022, ont automatiquement un allongement de leur péremption pour une durée de 3 mois.**

Aussi, un flacon ayant une étiquette mentionnant une date de péremption au 31 décembre 2021 aura sa péremption prolongée de trois mois, soit au 31 mars 2022). Lors de vos prochaines livraisons, il est donc possible que la date de péremption de l'étiquette fournie par votre grossiste-répartiteur soit postérieure à la date indiquée sur le flacon.

Nous vous rappelons que les vaccins Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus, couvercle violet) livrés en pharmacie se conservent au maximum un mois à 2-8°C. Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique, couvercle orange, à destination des 5-11 ans) se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C. Les flacons Moderna, quant à eux, se conservent à 2 – 8 °C pour 30 jours maximum.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur les dates de péremption des flacons qui vous sont livrés, car ces dernières peuvent être très courtes. Nous vous conseillons donc d'en commander le nombre nécessaire et de les injecter rapidement, afin d'**éviter de constituer un stock inutilisé.**

Si un flacon de vaccin (Pfizer-BioNTech ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé, en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination. Pour le Pfizer-BioNTech sous sa forme pédiatrique, le flacon peut être récupéré selon les mêmes conditions qu'évoqué précédemment mais seulement par des médecins ou des services de protection maternelle et infantile. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels ou établissements de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous rappelons que les flacons périmés doivent être évacués suivant la filière d'élimination CYCLAMED, quel que soit le vaccin. Vous trouverez les modalités du circuit d'élimination des déchets issus de la vaccination covid-19 en ville dans l'[annexe 1 du DGS-Urgent n°2021_98](#).

IV. POINT D'ATTENTION SUR LES MODALITES DE LA VACCINATION PEDIATRIQUE

Enregistrement dans le téléservice de suivi Vaccin-Covid :

Comme pour toute vaccination contre le Covid-19 effectuée dans le cadre de la campagne de vaccination organisée par la France, il est obligatoire d'enregistrer les informations de la consultation pré-vaccinale et de chaque vaccination concernant les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Le tutoriel complet du téléservice Vaccin Covid est consultable sur le [lien](#) suivant, le tutoriel pour la saisie des informations sur le téléservice est accessible via ce [lien](#).

Pour accéder au dossier de vaccination de l'enfant, il est nécessaire de saisir le NIR de son parent ouvrant droit, ou bien son code patient si son dossier a déjà été créé (code patient indiqué sur la synthèse d'éligibilité ou de vaccination). Il faut bien sélectionner le vaccin Comirnaty Pédiatrique et le numéro de lot administré.

Comme pour toute personne vaccinée, il est par ailleurs indispensable d'imprimer et remettre la synthèse d'éligibilité et la synthèse de vaccination au parent de l'enfant à chaque injection réalisée.

L'attestation certifiée de vaccination, quant à elle, n'a pas besoin d'être imprimée étant donné que l'instauration d'un pass sanitaire pour les enfants n'est pas d'actualité. Néanmoins, les parents pourront télécharger l'attestation de leur enfant sur le [site](#) d'Ameli.fr si besoin ultérieur.

En cas d'erreurs d'injections:

Une vigilance particulière devra être portée lors de la préparation du vaccin afin d'éviter toute confusion entre un flacon de vaccin Comirnaty® Adulte (couvercle violet) et un flacon de vaccin Comirnaty® Pédiatrique (couvercle orange), et afin de prévenir toute erreur d'injection. Une dernière vérification avant l'injection est souhaitable.

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Nous vous remercions pour votre mobilisation remarquable dans cette nouvelle accélération de la campagne de vaccination et de rappel, qui est décisive pour contenir la vague épidémique en cours.

Bernard CELLI
Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur général de la Santé

Signé

Signé